

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité, de la forêt, de la mer
et de la pêche

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 23 septembre 2025

**portant désignation de présidents de missions régionales d'autorité environnementale
de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe)**

NOR : TECV2525975A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche en date du 23 septembre 2025,

Il est mis fin à sa demande, aux fonctions de président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable de la région Martinique exercées par M. Raynald VALLEE.

M. Michel PY, inspecteur du groupe I est désigné président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable de la région Martinique, pour une durée de 3 ans.

Il est mis fin à sa demande, aux fonctions de président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable de la Collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon exercées par M. Raynald VALLEE.

M. Olivier ROBINET, inspecteur du groupe I est désigné membre et président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable de la Collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon, pour une durée de 3 ans.